

Le département de français « moderne » : la cohabitation de la littérature, la linguistique et le français professionnel

Cheryl Toman

Case Western Reserve University

Abstract

This essay is a discussion of what makes a French department “modern” and how such a department finds its place within the university of today. Statistics collected by entities such as the Organisation Internationale de la Francophonie and the French Ministry of Culture and Communication show that the number of French speakers is increasing worldwide, especially in Africa. However, universities have reported a decline in the enrollment of majors in most foreign languages, including French. The author examines possible changes in French departments to combat this decline, but also the difficulty in implementing such modifications to meet new demands. At times, change is slow because of the overwhelming majority of literature scholars in some departments who favor a more traditional approach. Fewer tenure-track hires also deprive departments of a long-term vision for the future. The essay also discusses practical ways that specialists of literature, language, and cultural studies can “co-exist” in harmony in the modern French department as they identify together new

pools of students interested in French Studies. The discussion is supplemented with views by professors such as Yves Citton who calls for “indisciplinarity” in the humanities instead of interdisciplinarity and with discussions of initiatives by the Agence Universitaire de la Francophonie, among others.

Key words: Francophones, French department, French for professions, testing, interdisciplinarity, humanities

D’après les recherches d’Alexandre Wolff (2018), responsable de l’Observatoire de la langue française auprès de l’Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), et selon la plus récente coédition de l’OIF publiée en 2019 chez Gallimard, *La langue française dans le monde*, il y a 300 millions de locuteurs de français sur la planète actuellement, et on prévoit entre 715 et 800 millions de locuteurs de français en 2050 grâce à l’Afrique qui recensera 90% des jeunes francophones de 15 à 29 ans (OIF 2019 : 39). Bien sûr, le contexte historique, politique, et économique de chaque locuteur n’est pas le même et donc le « choix » de la langue française dans les études dépend de nombreux facteurs. Il faut questionner, en fait, combien de ces locuteurs ont un vrai choix ; c’est parfois un non-choix pour les citoyens de certains pays africains sub-sahariens, car les réalités imposent le français pour éviter une préférence officielle d’une langue locale au détriment d’une autre.

Mais même quand une réelle liberté de choix de langue se présente aux élèves et aux étudiants dans leurs pays respectifs, la décision est rarement prise à la légère. Les jeunes ainsi que leurs familles se posent des questions. Quelles sont les conséquences économiques et sociales de ce choix et peut-il ouvrir certaines portes qui permettront une réussite éducative ou professionnelle ou autre ?

Il semble que le département de français « classique » soit en danger aujourd’hui, mais certains critiquent les stratégies développées récemment pour accroître les inscriptions en français surtout au niveau supérieur. Mais que signifie « être moderne » pour un département de français à l’université d’aujourd’hui ? Ou peut-être que la vraie question devrait être celle-ci : Que signifie l’université « moderne » et quel rôle y réservons-nous pour un département de français ?

Yves Citton, professeur de littérature française à l’Université Stendhal Grenoble III et auteur du livre *L’avenir des humanités : économie de la connaissance ou cultures de l’interprétation ?* (2010), suggère un remodelage de l’université de nos jours et au lieu d’une interdisciplinarité, il cherche plutôt une « indisciplinarité » des humanités (Citton 2010 : 94) où la littérature devient « l’indiscipline reine des

cultures de l'interprétation » (ibid. : 95). D'après Citton, il faut « reconfigurer l'université autour d'un grand axe mettant en tension les disciplines scientifiques avec l'indiscipline propre aux Humanités (et reconnaissant à chaque pôle un poids égal) » (ibid. : 126). Dans son argumentation, Citton établit une analogie qui consiste à dire que la polarité entre la gauche et la droite et la notion d'extrêmes en politique qu'on voit plus que jamais aujourd'hui dans notre monde est comme une opposition constatée à l'université entre « les praticiens de la réinterprétation inventrice » qui lancent un appel au changement et les « défenseurs de la lecture orthodoxe » qui sont fidèles à la tradition (ibid. : 168).

De nombreux départements de français en Amérique du Nord, en Europe, et en Australie surtout cherchent continuellement à créer des programmes adaptés aux attentes et aux besoins d'un nouveau public qui s'y connaît en technologie. Les universités, dans certains pays en voie de développement, auraient les mêmes buts si elles disposaient des mêmes moyens financiers. Mais, avec l'avancement de la technologie, on constate partout un appauvrissement de la langue ; les jeunes écrivent sur les réseaux sociaux avec un minimum de signes ce qui affecte comment ils écrivent dans tous les contextes, car c'est la communication qui prime sans que la grammaire soit forcément correcte.

Mais un peu partout au cours des dernières trente années, nous avons constaté un net glissement au détriment du département de français traditionnel et au profit des cursus plus variés. Des spécialistes d'études culturelles et de cinéma ont ajouté à la richesse offerte par nos départements de français hors de France. Nous avons observé aussi la création des programmes d'études francophones au sein du département de français comme une extension ou plutôt l'aboutissement logique de ce que le fondateur et premier président de Paris IV, Alphonse Dupront, avait établi en 1974 à la Sorbonne, c'est-à-dire le Centre International d'Études Francophones, mondialement connu grâce au pionnier de la littérature africaine francophone, Jacques Chevrier, ancien directeur du centre et titulaire de la Chaire d'Études Francophones pendant plusieurs années. Avec le temps, notre notion de la francophonie s'est élargie pour inclure dans nos cours la littérature et les cultures des Antilles, de l'Asie, de l'océan Indien, de Pondichéry, et de l'Europe centrale. C'est pour cette raison qu'il y a des départements en Amérique du Nord où la francophonie est actuellement l'élément du cursus le plus développé et le nombre de spécialistes dans ce domaine dépasse largement en réalité le nombre qu'on en trouve dans les universités françaises.

Même si la francophonie avait été à une époque une solution à une baisse des inscriptions en français, nous constatons aujourd'hui en Amérique du Nord une réintroduction des cours de linguistique, l'importance des cours de français professionnel, et la didactique du français langue étrangère comme réponse à une crise ; ceux qui faisaient des études avancées dans les années 90 se souviennent

d'une longue période aux États-Unis où la linguistique a failli mourir. Maintenant c'est la littérature qui risque de disparaître de nos départements de langues et lettres modernes et nous avons du mal à accepter que les jeunes d'aujourd'hui diminuent l'importance de la lecture des grands auteurs classiques. Lire un roman entier dans une langue étrangère n'est plus une source de fierté comme auparavant. Dans un sens, ce changement de perspective n'est pas une surprise ; dans de nombreuses universités nord-américaines, c'est un véritable défi d'obtenir la même respectabilité pour les arts et les lettres surtout dans cette conjoncture où nous observons malheureusement une importance décroissante des humanités.

Nous, les professeurs de français, où que nous soyons au monde, nous tenons tellement à nos départements classiques et nous avons raison de les aimer ; nous avons consacré toutes nos vies à apprendre la langue française, sa culture, et sa littérature et nous tenons à partager cette passion avec les jeunes. Mais est-il vrai que nous, les professeurs, nous nous accrochions un peu trop au modèle classique tout en pensant que c'est le seul et le meilleur moyen d'organiser un département de français aujourd'hui ? Dans chaque département, on trouve quelques collègues qui résistent au changement. Mais malgré cette minorité, nous arrivons à mettre de nouvelles idées en place et montrons pourtant que nous avons une stratégie à long terme, un nouveau mode de pensée et une nouvelle vision pour nos étudiants. Nos étudiants ont besoin de cette cohabitation de plusieurs domaines qui définissent le département moderne. Nos étudiants en littérature sont en effet toujours présents mais peut-être qu'il faut les attirer, les recruter autrement. Peu importe s'ils viennent d'abord suivre un cours de français professionnel et découvrent un cours de littérature après, même si c'est par hasard. Et si l'on trouvait un moyen d'enseigner le français professionnel en utilisant certains textes littéraires ? Comment faire réussir cette cohabitation dans nos départements de français qui se composent de littéraires, de linguistes, et de spécialistes d'études culturelles et de cinéma ? Parmi les idées que Citton propose, il faut : « apprendre à interpréter l'information plutôt qu'à l'emmagasiner » (Citton 2010 : 121), « partager le geste d'interprétation inventrice dans la présence interactive », plutôt que de communiquer des contenus figés dans un amphithéâtre devant 300 étudiants (ibid. : 122), « former des interprètes généralistes plutôt que des savants spécialisés en premier cycle en milieu universitaire » et « dynamiser les disciplines grâce à la créativité des sous-cultures minoritaires » où la formation deviendra une prise de forme au lieu d'un moulage et les universités s'ouvrent « aux apports des mouvements sociaux et intellectuels qui les remettent en question depuis l'extérieur » (ibid. : 123). On devrait retirer ce que les étudiants vont apprendre « de tous les champs de savoir et de tous les horizons » (ibid.). Dans ce contexte, cette cohabitation n'est pas seulement possible, mais très positive et elle compte sur une interdépendance des collègues des différents domaines.

Bien sûr, l'interprétation des propositions de Citton et les possibilités de les réaliser varient selon le milieu culturel, social, économique, et politique d'un pays. Donc, nos départements de français évoluent différemment. En Amérique du Nord, les systèmes universitaires aux États-Unis et au Canada sont similaires bien qu'il y ait peut-être de différentes motivations économiques, intellectuelles, et même politiques qui poussent un jeune étudiant canadien à apprendre le français par rapport à son homologue américain. Les cours sur la francophonie sont en général très demandés dans les deux pays mais la possibilité d'un diplôme en francophonie est-elle suffisante pour sauver certains départements qui risquent de fermer leurs portes ? Dans les années 90 et au début du XXI^e siècle surtout, plusieurs départements de français nord-américains misaient sur la francophonie pour réorienter sinon sauver leurs programmes. Avec cette stratégie, on avait constaté une petite amélioration au niveau des inscriptions mais les Africanistes comme moi donnent également des cours de littérature à la base et malheureusement, nos étudiants suivaient de moins en moins un cursus littéraire ce qui était et est toujours le cas un peu partout aux États-Unis et au Canada aujourd'hui. Donc, la francophonie n'est toutefois qu'un élément de la solution qui nous permettra de reconstruire le département « moderne ». Mais il ne faut s'arrêter là.

Évidemment le « département de français » qu'on connaît dans les pays non-francophones n'existe pas en France, mais les universités françaises ont chacune des départements du FLE ou « français langue étrangère » qui se rapprochent, pour certains aspects, de nos départements de français dans les pays où le français n'est pas une langue officielle. C'est-à-dire, on y trouve un mélange de langue, littérature, et culture pour enseigner la langue à un très haut niveau. Mais même au sein de ces départements du FLE en France ou dans des pays où le français est une langue officielle en Europe ou en Afrique du Nord, nous voyons depuis longtemps l'émergence du FOS (français sur objectif spécifique) qui indique l'apprentissage du français à des fins professionnelles et du FOU (français sur objectif universitaire) pour des étudiants déjà au niveau B2 qui veulent suivre un cursus universitaire francophone. En France au moins, il n'est plus possible de regrouper tous ces programmes très variés sous le terme générique de FLE même si ailleurs on continue à le faire. Dans les pays francophones comme la Belgique par exemple, c'est encore plus spécifique ; les départements de FLE coexistent avec des départements de FLM (français langue maternelle) et des départements de FLS (français langue seconde).

À la fin de l'année 2016, l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) avait organisé un « dialogue d'expertise » qui réunissait des professeurs, des chercheurs, et des administrateurs pour discuter ensemble l'évolution possible pour les études universitaires de français en Europe centrale et orientale. Les participants ont analysé la situation de la langue française dans l'enseignement supérieur de ces régions, encouragé les échanges sur le devenir de leurs départements, et demandé aux uns et aux autres de réfléchir aux nouveaux enjeux qui susciteront des

changements dans leurs départements (2016). Parmi les conclusions issues de ces rencontres, on note qu'il faut :

Insister sur les possibilités offertes par l'apprentissage du français et son utilité sur le marché de l'emploi (fabrication des dépliants à distribuer, participation aux salons de l'emploi, etc.).

Proposer un supplément de diplôme (ou certificat) si un certain nombre de modules de français est suivi.

Motiver les étudiants par l'intermédiaire des Centres de Réussite Universitaire (CRU) et l'organisation de concours, de clubs de conversation et d'activités culturelles.

Diversifier l'offre de formation pour faire survivre ou pour redynamiser les départements.

Mettre en valeur le parcours des diplômés et des anciens étudiants comme promoteurs de la formation, à travers la réalisation d'une enquête d'insertion. (AUF, publié le 14 avril 2017)

Certaines de ces conclusions ne sont pas toutes neuves et dans la profession, on cherche régulièrement des moyens d'insister sur les possibilités offertes par l'apprentissage du français et cette tâche est encore plus facile aujourd'hui grâce à l'internet et aux réseaux sociaux. La Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF) au sein du Ministère de la Culture et de la Communication à Paris offre également des centaines de publications gratuitement et plusieurs sont téléchargeables de leur site pour aider les professeurs dans un environnement de travail commun.¹

Proposer un supplément de diplôme ou un certificat à ceux qui se spécialisent dans d'autres domaines est un moyen de recruter des étudiants de toutes sortes – de premier cycle au cycle supérieur – pour créer un tout nouveau groupe cible. Le Centre de Réussite Universitaire est un projet de l'AUF qui entre en partenariat avec des universités dans des pays en Europe centrale et orientale où le français n'a aucun statut protégé pour renforcer et adapter l'enseignement aux besoins actuels et spécifiques. Si l'on ne fait pas partie des 19 pays avec ce soutien pourtant, il y a encore d'autres supports disponibles à travers des organismes liés au gouvernement français : le Ministère de la Culture et de la Communication, l'OIF, et la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Île-de-France (CCIP) ainsi que des associations comme la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF) et la Biennale de la langue française.

1 Les éditions papier sont disponibles à l'adresse : dglflf@culture.gouv.fr. Toutes les publications sont téléchargeables sur : www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Langue-francaise-et-langues-de-France.

La diversification de la formation pour faire survivre ou pour redynamiser les départements n'est pas toujours simple. Je cite en exemple mon département à la Case Western Reserve University (CWRU) à Cleveland dans l'état de l'Ohio aux États-Unis pour montrer comment on arrive – parfois difficilement – à une cohabitation de la littérature, de la linguistique, et des cours professionnels principalement parce qu'il fallait développer certaines stratégies pour accroître les inscriptions en français.

Je suis professeur de français à la CWRU depuis 2003 et je suis devenue cheffe du département de langues et de lettres modernes où le français est une des dix langues enseignées. En français, la CWRU offre une spécialisation, une spécialisation mineure, et un programme de maîtrise. Tout au début, j'avais été embauchée pour créer avec un collègue camerounais un programme d'études francophones au sein de la section française parce que déjà le programme en français classique était en danger. Je connaissais bien le problème parce que je venais de quitter une autre faculté avec la même situation, un département où l'administration avait fini par supprimer, deux ans après mon départ, les spécialisations en français tout en gardant des cours élémentaires et intermédiaires.

La CWRU est une fac de 10.000 étudiants dans un milieu urbain et l'université est classée comme une faculté de recherche du plus haut niveau (R1 ou « Research I ») mais elle est connue surtout pour les sciences, la médecine, le droit, et le commerce. Pour les arts et les lettres, par contre, c'est un véritable défi d'obtenir le même respect comparable à celui montré aux collègues en sciences. Il faut noter que le salaire d'un prof universitaire aux États-Unis est déterminé par « l'importance » de son domaine – ou la perception de ce qui est important pour la société actuelle.

Déjà à mon arrivée à la CWRU en 2003, il n'y avait plus de spécialistes en français pour enseigner le moyen âge, la Renaissance, le XVII^e ou le XVIII^e siècles. Nous étions et nous sommes toujours quatre profs titulaires (deux africanistes, une vingtiémiste et une dix-neuviémiste) avec deux professeurs adjoints à plein temps. En 2003, l'administration pensait qu'une concentration sur le monde francophone et la diversité était la solution pour recruter plus d'étudiants en français. Avec cette stratégie, la section de français a constaté une petite amélioration au niveau des inscriptions, mais les africanistes comme moi donnent également des cours de littérature et malheureusement, les étudiants de notre fac suivaient de moins en moins ce genre de cours ce qui était et est toujours le cas un peu partout aux États-Unis.

Quelques années plus tard, la nouvelle stratégie à tester, c'était le développement des programmes intensifs de trois semaines à l'étranger sous la direction d'un professeur et avec un certain thème – immigration à Paris, justice sociale au Québec,

culture et société au Cameroun, et colonisation au Maroc mais, encore une fois, ces cours étaient orientés sur la littérature. Les inscriptions pour cette sorte de cours sont importantes, mais la solution au problème global n'y réside pas.

En 2010, il y a eu un choc quand une grande université de renom – l'Université de l'État de New York à Albany dont la devise, c'était « le monde à notre portée » – a annoncé la suppression de tous ces diplômes en français – BA, maîtrise, et doctorat – et avec cela, l'élimination de poste de sept professeurs titulaires et parmi eux, des collègues très connus dans la profession (Adler : 2010).

C'était un gros signal d'alerte. Que peut-on faire pour changer cette trajectoire pour éviter la suppression d'encore d'autres programmes en français dans les universités américaines surtout dans ce climat où il y a une pression énorme sur les jeunes – vu le coût des études universitaires aux États-Unis. Les parents exigent que leurs enfants choisissent les cours les plus rentables qui les aideront à gagner bien leur vie. Cela voulait dire pour nous, les professeurs, qu'on aurait plus de chance de garder nos étudiants si on offrait des cours pratiques – ou plutôt ce que nos étudiants et leurs parents considèrent comme « pratique » – et dans ce sens, les cours de français professionnel ont comblé dans une certaine mesure cette lacune et on compte sur ces nouveaux cours actuellement pour sauver nos départements de français en Amérique du Nord.

Mais le changement est compliqué pour d'autres raisons qu'il ne faut pas ignorer. Les universités embauchent moins de professeurs tout en offrant de moins en moins de postes permanents et donc nos jeunes collègues ne sont plus si nombreux qu'avant et ce sont eux justement qui ont le plus d'énergie et de motivation pour aborder ces transitions importantes. Sans ces nouveaux jeunes collègues dans nos départements et dans notre profession, les décisions concernant le cursus sont prises par les profs chevronnés et titularisés depuis longtemps. Mais à cause de la suppression des programmes de linguistique aux États-Unis pendant les années 90, la grande majorité des professeurs de français dans les universités nord-américaines sont actuellement des littéraires et ce fait constitue un obstacle au changement nécessaire dans la profession. C'est donc normal que nos départements favorisent un cursus traditionnel et finissent par le promouvoir. Mais il faut avouer que c'est pour cette raison que les départements qui se cantonnent à la littérature, ils meurent petit à petit aux États-Unis. Aujourd'hui, il y a 11% d'étudiants de moins qui étudient le français aux universités américaines – soit 30.000 étudiants de moins – par rapport à l'année 2006 (Looney et Lusin : 13). Bien sûr, ce n'est pas forcément la faute des professeurs ; nous sommes en présence d'un problème systémique, mais il nous appartient néanmoins de corriger la situation.

Comme il n'est ni possible ni voulu que nos collègues qui sont professeurs titulaires changent de spécialisation, l'administration confie certains cours professionnels

aux professeurs non-titulaires en espérant que si l'on voit de nouveau une vingtaine d'étudiants dans un cours de français avancé au lieu de trois, quatre ou cinq seulement, peut-être que le nombre de postes permanents augmentera. Nos collègues qui donnent ces cours de français professionnel ne travaillent pas seuls dans un coin ; ils travaillent en partenariat avec les facultés de commerce, de droit, de médecine, ainsi qu'avec le programme de relations internationales mais il fallait d'abord convaincre ces collègues dans d'autres départements que nos étudiants ne pourront jamais pouvoir travailler dans une compagnie multinationale sans la maîtrise d'une langue étrangère et le français est la 5^e langue la plus parlée au monde après le chinois, l'anglais, l'espagnol et l'arabe (OIF 2019 : 15).

Peut-être qu'on ne peut plus espérer recruter nos étudiants exclusivement dans les cours de littérature comme auparavant – mais, par contre, rien n'empêche qu'on cible les mêmes étudiants qui suivent des cours professionnels pour nos cours de littérature et d'autres cours classiques. Un texte littéraire peut avoir sa place dans un cours professionnel – *Le médecin de campagne* de Balzac pour un cours de français médical, *Supplément au voyage de Bougainville* de Diderot pour un cours de français pour la diplomatie, *Au bonheur des dames* de Zola pour un cours de français des affaires pour ne citer que quelques exemples possibles. Pour les départements de français qui luttent pour remplir leurs cours de littérature, le français professionnel pourrait être une solution ; ces cours peuvent nous aider à continuer à enseigner la littérature – avec toutefois quelques modifications – mais de tels changements ne menacent en rien nos spécialisations ni nos recherches personnelles.

Le français des affaires n'est pas nouveau ; la CCIP travaille en partenariat avec des universités nord-américaines dans ce domaine depuis 1958 mais à cette époque-là, les étudiants qui suivaient de tels cours ne se trouvaient jamais dans une filière littéraire. Les étudiants des générations précédentes distinguaient nettement entre les lettres et le commerce ; ceux qui suivaient le français des affaires étaient inscrits à la fac de commerce. Mais ce n'est plus le cas aujourd'hui ; le français des affaires devient une valeur ajoutée pour nos étudiants et les carrières professionnelles qu'ils espèrent avoir. Les suppléments de diplôme de la CCIP peuvent compléter nos diplômes traditionnels – ils ne les remplacent pas. Parler français, ce n'est plus un simple atout, mais souvent c'est une nécessité pour occuper certains postes. Tout le monde voyage, tout le monde partage des idées, et nos concurrents sont internationaux.

À la CWRU, le français des affaires n'était qu'un début ; nous avons également des cours de traduction, de français médical et de français pour la diplomatie en plus. En fait, notre département était le premier aux États-Unis à développer un cours de français pour la diplomatie. Ces cours ne durent qu'un semestre mais à la fin, les étudiants ont la possibilité de passer sur place à l'université l'examen créé par

la Chambre de Commerce à Paris ; ceux qui réussissent à l'examen recevront le diplôme de la CCIP, un diplôme bien connu dans le monde des affaires et au-delà. Au début, nous n'aurions pas pu imaginer le nombre d'étudiants en littérature qui s'intéresseraient aussi à ce diplôme supplémentaire. En montant un centre de passation des exams TEF (Test d'Évaluation de Français) et DFP (Diplôme de Français Professionnel), nous avons trouvé un moyen de nous faire apprécier encore plus sur notre campus. Mais dans le département, certains demandent si l'on avait trahi notre engagement envers les humanités en développant des cours fortement liés au commerce, à la médecine, et aux sciences politiques. D'autres pensent qu'on n'avait vraiment pas le choix.

Pour invoquer quelques questions d'Yves Citton : Comment dans[er]ons-nous la valse de l'interprétation (43) dans les humanités et comment formerons-nous des interprètes (101) dans nos universités et plus précisément dans nos départements de français à l'avenir ? Que nous réservent les 100 ans à venir ? Pour être « moderne » un département de français est à la fois une réalité et un projet, toujours en évolution pour répondre aux besoins des étudiants et de la société ou du monde où on vit actuellement. Il faut également ouvrir une voie pour l'avenir.

Références bibliographiques

- Adler, Margot, 2010 : Cuts To University's Humanities Program Draw Outcry. *NPR*, <https://www.npr.org/2010/11/15/131336270/cuts-to-university-s-humanities-program-draw-outcry>. (Consulté le 28 juin 2020)
- Agence Universitaire de la Francophonie. *Réseau des Centres de réussite universitaires (CRU) de l'Europe centrale et orientale*, <https://www.auf.org/nos-actions/toutes-nos-actions/reseau-des-centres-de-reussite-universitaires-de-leurope-centrale-et-orientale/>. (Consulté le 28 juin 2020)
- Citton, Yves, 2010 : *L'avenir des humanités, économie la connaissance ou cultures de l'interprétation*. Paris : La Découverte.
- Looney, Dennis et Natalia Lusin, 2018 : Enrollments in Languages Other Than English in United States Institutions of Higher Education, Summer 2016 and Fall 2016 : Preliminary Report. *Modern Language Association Web Publication*, <https://www.mla.org/content/download/183540/2197676/2016-Enrollments-Short-Report.pdf>. (Consulté le 28 juin 2020)
- Organisation Internationale de la Francophonie, 2019 : *La langue française dans le monde*. Paris : Gallimard.
- Wolff, Alexandre (éd.), 2018 : *Rapport de l'OIF : La langue française dans le monde 2018*. Paris : Gallimard.